

**MOTION PRESENTEE PAR LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU LYCEE
MAURICE RAVEL AVEC LE SOUTIEN DES REPRESENTANTES ET RERESENTANTS
DES PARENTS D'ELEVES**

Pour la première fois cette année, les épreuves de spécialité se sont tenues en mars conformément au calendrier imaginé et imposé par les concepteurs de la réforme du lycée. A l'issue de cette expérience et alors que les corrections se terminent, les enseignantes et enseignants du lycée Maurice Ravel observent que les craintes qu'ils expriment depuis 4 ans avec l'ensemble de la communauté éducative sont confirmées et qu'elles étaient même souvent en dessous de la réalité.

En effet, nous avons constaté et constatons que :

- le programme évaluable à l'écrit en enseignement de spécialité a donné lieu à une course contre la montre épuisante et absurde pour les élèves comme pour les professeur·e·s ;
- les élèves ont dû mener de front préparation des épreuves (comment parler de révisions alors que le plus souvent le programme a été bouclé in extremis, juste avant l'examen ?!) et vœux sur parcoursup ;
- en terminale professeurs comme élèves sont désormais face à un grand vide dont elles et ils se demandent bien comment ils vont pouvoir lui donner du sens ;
- il n'est pas possible de définir raisonnablement quelque attente que ce soit pour évaluer les copies, tant celles-ci reflètent les conditions dégradées de préparation de l'examen ; dans cette mesure et pour ne pas pénaliser des élèves qui n'y sont pour rien, la bienveillance dans l'évaluation ne peut que confiner au laxisme et les résultats n'ont guère de sens ;
- l'organisation sur deux jours de l'épreuve d'une même spécialité conduit nécessairement à une inégalité des candidates et candidats face à l'examen : il est en effet impossible de concevoir deux jeux de sujets présentant strictement le même niveau de difficulté. Face à cette inégalité qui se traduit par des moyennes qui peuvent différer significativement entre « J1 » et « J2 », l'unique solution est celle de péréquations massives qui privent encore un peu plus de signification les notes obtenues ;
- parallèlement, les cours sont supprimés puis perturbés pendant près de 3 semaines en 2nde et en 1^è : journées banalisées pour les épreuves proprement dites, réunions d'entente et d'harmonisation pour les correctrices et correcteurs, demi-journées libérées pour les corrections... Avec les vacances de printemps qui arrivent ensuite très vite, le calendrier en gruyère du mois de mai et le mois de juin sans enjeu (les conseils de classe sont passés), l'année scolaire n'est pas très loin de se terminer mi-mars !

Ainsi, et comme nous le redoutions, ce n'est pas seulement l'année de terminale qui est sacrifiée au nom de l'impératif parcoursup mais c'est l'ensemble de la scolarité au lycée qui passe en mode dégradé.

C'est pourquoi nous réaffirmons qu'il est indispensable que cesse cette mascarade des épreuves en mars et que l'ensemble des épreuves de l'examen ait lieu en juin. C'est la condition pour que le lycée redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : un lieu d'apprentissages, de formation et d'émancipation.